

Image not found or type unknown



garde suite au décès de la maman

Par **flo62**, le **05/12/2012** à **00:07**

Bonjour

Ma belle soeur a perdu sa fille de 27 ans dans un accident de voiture! elle laisse une petite de deux ans qui a été élevé par ma belle soeur pendant que sa fille travaillait!!Le papa l a reconnu a la naissance ma niece a voulu qu il paie une pension alimentaire et de ce fait le papa a annulé sa demande et n a plus donné signe de vie n a jamais envoyé de cadeau a sa fille rien!dans l urgence la petite a été laissé chez sa mamie et la 2 mois apres le papa est venu la chercher a la creche sans prevenir il a prit la petite et l a emmené chez lui a 200km de sa mamie!!!Il dit qu il a des papiers mais on a un doute!!!

Que faire? aidez nous je vous en supplie!!!!

Merci